

Le Collège des Bourgmestre & Echevins de la Ville d'Andenne,

h. 227

Vu la demande du sieur Charles Gaillard Noé, marchand de chaussures, rue Brun N° 25 à Andenne par laquelle il sollicite l'autorisation d'installer un moteur électrique de la force de 1,25 HP pour actionner une machine à laver, une polisseuse pour chaussures et une scie circulaire, dans la maison qu'il habite rue Brun N° 25 en cette ville;

Arrête :

Cette affaire sera soumise à une enquête de commodo et incommodo.

Les personnes qui auraient des observations ou oppositions à faire sont priées de se présenter au commissariat de police le 29 janvier 1925. entre 9 heures et 11 heures du matin.

Andenne, le 14 janvier 1925.

PAR LE COLLÈGE :

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,